

Déploiement d'une infrastructure de recharge publique pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Le projet DIRVE 02 porté par l'USEDA permet de déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire axonais.

Afin de développer et de favoriser l'utilisation de ce mode de transport, plus respectueux de l'environnement, l'USEDA s'est fixée pour objectif d'implanter environ 140 bornes dans 93 communes du département de l'Aisne.

D'ici la fin du 1er semestre 2016, l'USEDA aura installé plus de 80 bornes publiques réparties sur l'ensemble du territoire de l'Aisne et accessibles 7j/7 et 24h/24. Elles seront placées, de façon

pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre à tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

DIRVE 02, une borne connectée à moins de 30 km en tout secteur géographique de l'Aisne.

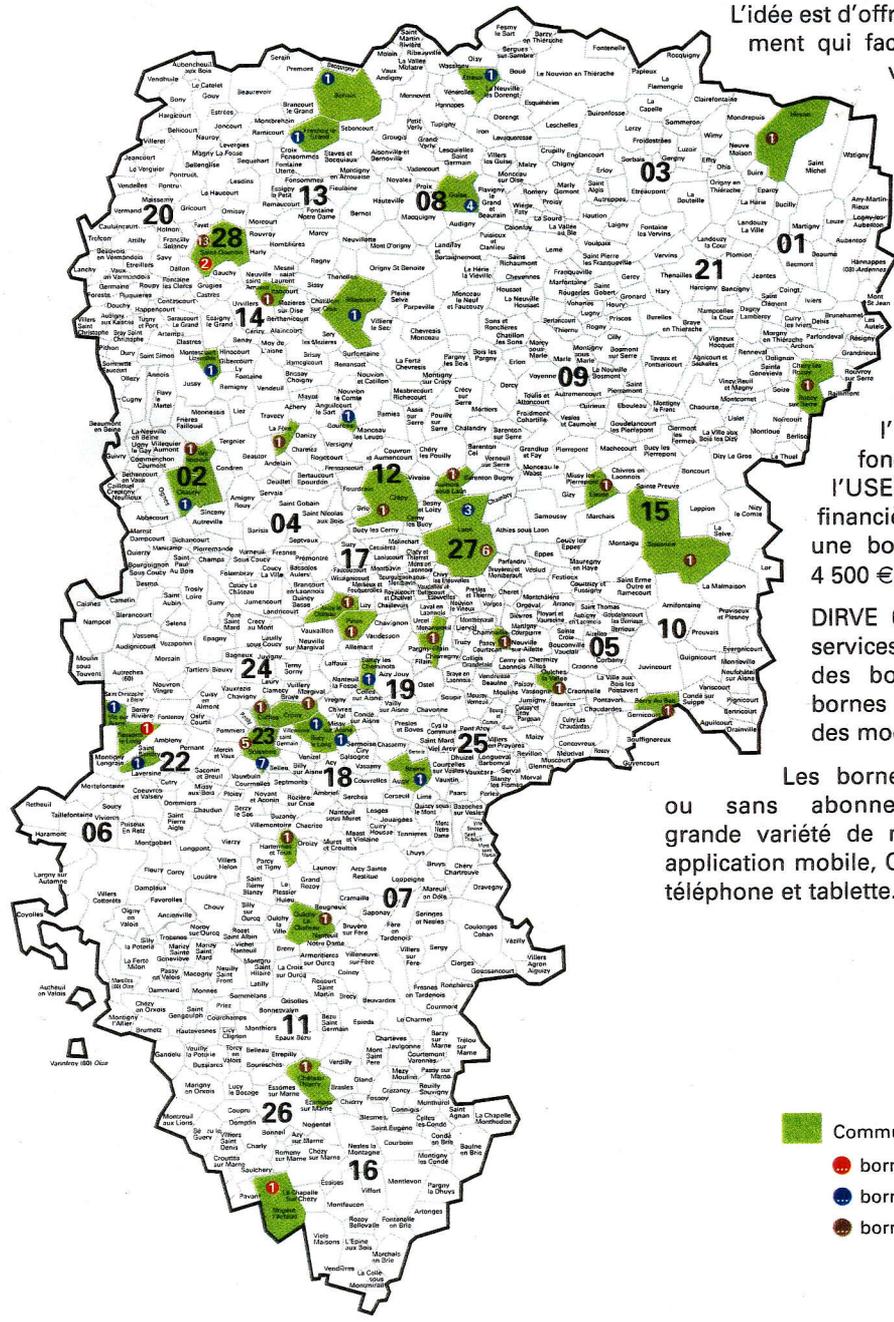
Les bornes qui sont installées sont des bornes de recharge dites « accélérées » d'une puissance de 22kW. Elles permettent de recharger les véhicules électriques en 1h00 en moyenne. Ce temps de recharge est suffisant pour offrir aux véhicules une autonomie de 80 à 90 km (la distance parcourue peut varier selon les modèles).

L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

Le budget total du projet DIRVE 02 s'élève à 1 900 000 €, financé pour une partie par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50%), les collectivités locales volontaires (35%), et l'USEDA (15%). Le coût de fonctionnement est assuré par l'USEDA, ainsi la contribution financière pour une commune sur une borne s'élève en moyenne à 4 500 €.

DIRVE 02 proposera de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes (disponible ou en charge) et des modes de paiement innovants :

Les bornes seront accessibles avec ou sans abonnement et propose une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.



- Communes en déploiement
- borne en service
- borne en cours d'installation
- borne à installer

Inauguration de la première borne de recharge à Nogent l'Artaud

Mardi 3 mai s'est déroulée à Nogent l'Artaud, l'inauguration de la première borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables implantée en communes rurales. M. Jean-Claude BERAUX, vice-président de l'USEDA et Mme Jeannine VAN LANDEGHEM, maire de Nogent l'Artaud ont inauguré cette borne de recharge.

Jusqu'à présent, les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides ne disposaient pas de l'équipement nécessaire pour recharger leur véhicule sur le territoire communal.

Afin d'accompagner le développement et favoriser l'utilisation de ce mode de transport, plus respectueux de l'environnement, l'USEDA en partenariat avec la commune de Nogent l'Artaud, a donc décidé d'implanter une borne de recharge, place du marché à proximité de l'église. La borne de recharge est accessible à toute personne qui dispose d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.

Pour charger son véhicule rien de plus simple, il vous suffit d'avoir soit un badge, soit un smartphone. Le paiement sera donc possible par carte bancaire en allant sur <http://charge.freshmile.com/>.

Voici les étapes pour utiliser les bornes de recharge :

Etape 1

Trouver une borne de rechargement la plus proche :

- * Téléchargez gratuitement l'application « Freshmile Charge » sur votre smartphone (disponible sur Google Play et App Store).
- * Ou allez directement sur un des sites internet suivant :
- * <http://charge.freshmile.com>
- * <https://fr.chargemap.com/>
- * <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-des-bornes-de-recharge-pour-vehicules-electriques/>

Et laissez-vous guider par les instructions.

Etape 2

Lancer une charge :

- * Je m'identifie soit :
- * Avec un badge à commander sur <https://mon.freshmile.com>

- * Avec l'application mobile Freshmile Charge
- * En scannant le QR Code, à l'aide d'un smartphone, situé sur la borne de recharge
- * En accédant via une tablette ou smartphone site internet via le lien indiqué sur la borne
- * Je sélectionne ma place et je choisis le modèle de prise
- * J'ouvre la trappe et je branche mon véhicule

Etape 3

Arrêter la charge :

- * Je mets fin à la charge, en passant mon badge devant la borne ou à l'aide de mon smartphone
- * Je règle l'acte grâce au paiement mobile (par carte bancaire ou PayPal) ou avec mon badge à créditer.



Inauguration